

commune de
CRISSIER



Préavis de la Municipalité au Conseil communal

N° 24/2021 – 2026

**Raccordement quartier Ley Outre Ouest,
L'Orée (1^{ère} étape)**

Date retenue pour la séance de commission d'étude :

Mercredi 1^{er} juin 2022 - 19h30

Bâtiment administratif, salle Sorge

16.05.2022

Au Conseil communal de Crissier

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Objet du préavis

La construction du quartier « Ley Outre ouest – L'Orée » nécessite des travaux de raccordement aux différents réseaux. En ce qui concerne les collecteurs, le quartier se raccorde sur les réseaux EC/EU communaux se situant sur la route de Prilly, à proximité du parc de la Mèbre.

La révision des normes officielles de dimensionnement hydraulique étant entrée en vigueur fin 2019, le projet de L'Orée a suivi ces nouvelles normes de dimensionnement jusqu'aux réseaux communaux.

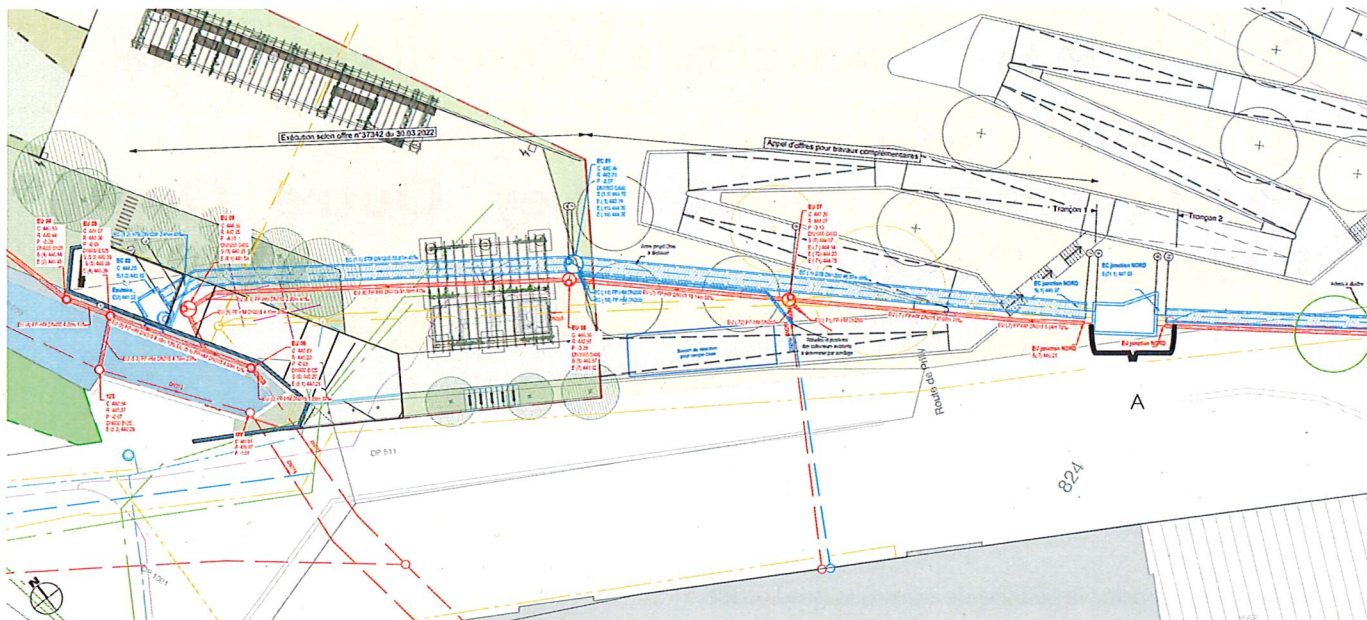
En parallèle, le projet du parc de la Mèbre (préavis n°73) remplace également des tronçons de collecteurs communaux selon les nouvelles normes.

Entre les 2 projets, environ 85m de collecteurs doivent être adaptés.

Le présent préavis a pour objet la demande d'un crédit de construction de CHF 388'000.- TTC pour le redimensionnement et le remplacement de ce tronçon de collecteurs communaux.

2. Contexte général

Les travaux du parc de la Mèbre sont en cours. La réalisation de l'édicule du parc nécessite le déplacement des collecteurs EC/EU existant hors des fondations. Dès lors, il est prévu que les nouveaux collecteurs soient dimensionnés selon les nouvelles normes en vigueur.



De même, le quartier de L'Orée vient de terminer son raccordement sur les réseaux EC/EU communaux (A). Les ouvrages de raccordement ont également été réalisés en tenant compte des normes actuelles. Ainsi, le nouveau collecteur EC a un diamètre de 1200mm, alors que le collecteur existant communal a un diamètre de 800mm. En ce qui concerne le collecteur EU de L'Orée, le nouveau diamètre est de 350mm, alors que l'existant communal est de 250mm.

Les travaux d'aménagements extérieurs du quartier de l'Orée débuteront prochainement par la construction du cheminement de liaison entre la future école et le parc de la Mèbre. Le tronçon de collecteurs situé entre le parc de la Mèbre et le raccordement du quartier de l'Orée doit être redimensionné judicieusement avant la réalisation du cheminement de l'Orée afin d'éviter de démolir une partie du nouveau chemin passant sur le tracé ou à proximité des nouveaux collecteurs.

3. Description des travaux

Le bureau Ribl, en charge du projet des collecteurs du parc de la Mèbre, a étudié la réhabilitation de ce tronçon de collecteurs EC/EU communaux. Sur la base des prix déposés pour les travaux du parc de la Mèbre, l'entreprise Camandona a déposé une offre complémentaire pour les travaux du présent préavis.

L'offre comprend l'augmentation de diamètre des collecteurs déplacés du parc de la Mèbre, ainsi que le remplacement des collecteurs du tronçon intermédiaire entre le parc et le raccordement de l'Orée.

Ces travaux sont coordonnés avec les travaux du parc de la Mèbre et de l'Orée. Afin de ne pas ralentir le projet de l'Orée, ils doivent être réalisés avant fin 2022.

4. Devis

Sur la base du devis établi par le bureau Ribl SA à +/-10%, le montant des travaux est :

DESCRIPTION	MONTANT
Travaux de génie civil	CHF 275'000.-
<i>Augmentation du diamètre des collecteurs du Parc de la Mèbre</i>	<i>CHF 55'000.-</i>
<i>Remplacement du tronçon intermédiaire</i>	<i>CHF 220'000.-</i>
Honoraires ingénieurs – phase réalisation	CHF 49'000.-
Divers imprévus (10% travaux)	CHF 35'000.-
Sous total HT	CHF 359'000.-
TVA 7,7%	CHF 27'643.-
Montant TTC	CHF 386'643.-
Arrondi	CHF 1'357.-
TOTAL PREAVIS 24/2021-2026	CHF 388'000.-

Aucun montant n'est inscrit au plan quinquennal des investissements 2022-2026.

Cependant la taxe de raccordement du quartier de l'Orée perçue permet le financement intégral des travaux.



5. Influence sur le budget de fonctionnement (charges induites)

Le réseau de collecteurs étant existant, l'entretien complémentaire suite à l'augmentation du diamètre est négligeable.

6. Influence sur Cité de l'énergie

Développement durable

Le présent projet est conforme au développement durable et sécuritaire de notre commune, mais n'a aucune influence sur les critères de Cité de l'énergie.



7. Financement

<i>Plan des investissements 2022-2026</i>			
Les investissements du présent préavis ne figurent pas au plan quinquennal 2022-2026.			
Total des investissements prévus de 2022 à 2026			Fr. 115'459'000
Divers préavis déjà votés			Fr. 62'580'000
Préavis en cours au 16 mai 2022			
15/2016-21	Mise en séparatif du réseau d'évacuation Quartier Beau-Site & Chemin des Oiseaux	Fr. 1'040'000	
17/2016-21	Sécurisation du giratoire Bré/Centre	Fr. 400'000	
18/2016-21	Parcelle no 881 Construction d'une place de jeux	Fr. 95'000	
19/2016-21	Collège de Marcolet - parking souterrain Contrôle d'accès	Fr. 300'000	
10/2016-21	Réalisation d'un trottoir le long de la RC 319 (rue du Timonet) au chemin de Montremoën et réalisation de deux arrêts de bus sur la ligne 54	Fr. 1'446'000	
11/2016-21	Réalisation d'un trottoir au chemin Sous-Riette et prolongement du trottoir au chemin de Praz	Fr. 155'000	
13/2016-21	Réalisation d'un trottoir au chemin du Château	Fr. 450'000	
21/2016-21	Passerelle de mobilité douce entre les quartiers Oassis et Esparcette : adoption du projet et demande de crédit d'ouvrage	Fr. 3'145'000	
9/2016-2021	Réalisation d'un trottoir le long de la RC 251 entre le giratoire du cimetière et le ch. de l'Esparcette	Fr. 722'000	
22/2016-2021	Réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge à Ecublens - Secteur 13 "Chemin du Bochet / Chemin des Esserts"	Fr. 213'182	
24/2016-21	Raccordement quartier Ley Outre Ouest, l'Orée (1ère étape)	Fr. 388'000	Fr. 8'354'182
Solde des investissements à voter selon plan 2022-2026			Fr. 46'697'000
Ecart défavorable par rapport au plan d'investissements 2022-2026			Fr. 2'172'182
<i>Plan de financement des investissements proposé</i>			
Montant du crédit souhaité			Fr. 388'000
Mode de financement	Ces investissements seront financés par un emprunt non affecté qui sera souscrit afin de financer les dépenses d'investissements non couverts par la marge d'autofinancement.		
Amortissements	Ces coûts seront amortis immédiatement par un prélèvement dans le fonds alimenté par les recettes affectées no 9280.04 "Réseau d'égouts, investissements"		
Charges de fonctionnement	Les frais de fonctionnement sont traités sous le chapitre 5 du présent préavis.		



8. Conclusions

Au vu des éléments invoqués dans le présent préavis, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de Crissier

- Vu le préavis municipal n° 24/2021-2026 du 16 mai 2022
- Vu le rapport de la Commission chargée de l'étude
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide

1. D'accorder à la Municipalité un crédit de construction d'un montant de **CHF 388'000. -TTC**, destiné aux travaux de remplacement du tronçon de collecteurs entre le parc de la Mèbre et le raccordement du quartier de l'Orée, selon les détails figurants au plan de financement du présent préavis.

Adopté par la Municipalité en séance du 16 mai 2022.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

La Secrétaire

Laurent Bovay

Marie-Christine Berlie



Délégué de la Municipalité à convoquer : Mme Nathalie Jaton

Annexe 1 : Extrait du plan d'aménagements

